

A la direction SIA
par son Président
Monsieur Daniel Kündig
Selnaustrasse 16
Postfach
8039 Zürich

Neuchâtel, le 21 octobre 2004

Constat de dysfonctionnement au sein de la SIA – Mesures correctives

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les membres de la direction,

schweizerischer
ingenieur- und
architektenverein

Pour faire suite aux récentes interventions du président de notre section, M. Erdjan Opan, à l'assemblée générale et à la dernière conférence des présidents, nous vous transmettons la synthèse suivante :

société suisse
des ingénieurs
et des architectes

Cours FORM

Pour les membres individuels et les membres bureaux, ces cours devraient être bien meilleur marché. En effet, il est vital pour nos professions de se tenir informé des nouveautés afin que nous puissions garantir des prestations de qualité seuls gages de notre survie. Pour ce faire, la formation continue est incontournable. Il s'agit donc de promouvoir cette formation par des cours et des orateurs **de qualité**, le tout proposé à un prix abordable. D'autre part, il n'est pas admissible que seuls les cours dont la SIA a le monopole soient bénéficiaires ! Le recours à des professionnels de l'enseignement spécialisés devrait être envisagé.

società svizzera
degli ingegneri
e degli architetti

swiss society
of engineers
and architects

Normes et contrats

Le prix des normes et contrats « au format électronique et papier » est trop élevé surtout pour les membres bureaux. Plus elles seront utilisées et reproduites plus nous auront une chance de rester leader dans ce domaine.

Elles devraient également être source de connaissances, ce qui n'est pas toujours le cas. Nous vous transmettons le courrier de l'un de nos membres mettant en évidence une exagération au niveau du prix et une faiblesse du contenu de certaines de ces normes. Une réflexion fondamentale devrait être menée à ce sujet.

Swisscodes

Un fantastique travail a été accompli pour mener à bien ce projet. Malheureusement, un retard considérable a été pris sur la fin et surtout en Suisse romande. Il est difficilement acceptable de payer Fr. 500,- pour un cours d'une journée sans avoir pu consulter la nouvelle norme préalablement dans sa langue. Il nous semblerait opportun d'étudier la possibilité de remettre à tous les participants un bon représentant un bon pourcentage du prix du cours afin d'excuser ces dysfonctionnement et promouvoir la formation.

secrétariat cantonal
case postale 3115
ch 2001 neuchâtel
t+f 41 032 725 98 55
e info@siane.ch



Traductions

De manière générale, nous regrettons que les documents que nous recevons ne soient pas systématiquement traduits, tout comme les points importants traités lors des assemblées au niveau fédéral.

Affaire concernant la SIA 103

Le plus gros bureau d'ingénieur de notre canton a écrit le 3.12.03 à la commission 103 pour prise de position concernant un point peu clair de la SIA 103. Un membre de cette commission leur a répondu le 25.2.04 avec une note d'honoraires de plusieurs centaines de francs. En parallèle, l'architecte impliqué dans cette affaire a demandé un avis au secrétariat général qui s'est prononcé le 18.12.03 différemment que le membre de la commission 103. Le 8 avril 2004, le bureau d'ingénieur vous a écrit pour demander des explications complémentaires face à ces contradictions. Aucune réponse ne leur est parvenue à ce jour, ce que nous trouvons extrêmement regrettable.

Afin de réagir constructivement à cette contradiction interne à la SIA qui met en évidence une lacune de la SIA 103, nous vous proposons de traiter rapidement ce cas important dans le cadre d'une prochaine révision de la 103 et d'informer les membres sur le risque de malentendu lié à ce point du règlement. Dans l'intervalle, il nous semblerait opportun de remercier les 2 protagonistes de l'affaire d'avoir soulevé ce "lièvre" et de proposer à la direction de la SIA de régler la facture du membre de la commission 103.

schweizerischer
ingenieur- und
architektenverein

société suisse
des ingénieurs
et des architectes

società svizzera
degli ingegneri
e degli architetti

swiss society
of engineers
and architects

Nouveaux RPH

Notre président vous a écrit un courriel dans le courant de l'été 2003 (voir annexe) vous mettant en garde au sujet du risque important de prendre un tarif horaire moyen de Fr. 140.- environ pour le calcul des nouveaux secteurs Z. Comme seule réponse, un courrier circulaire justifiait cette méthode par des statistiques. Or, il apparaît aujourd'hui que le nombre d'heure à disposition est insuffisant et que certains membres ne veulent pas utiliser les nouveaux RPH car en le faisant ils se retrouvent avec environ 15% d'honoraires en moins pour la même prestation. Nous regrettons fortement que de tels signaux d'alarme ne soient pas pris plus en considération par la direction car aujourd'hui la modification à des Z de la hausse sera difficile à expliquer à nos Maîtres d'Ouvrage.

Comptes SIA

Nous constatons que les réserves financières augmentent depuis plus de 5 ans alors que l'ensemble de nos professions se trouve dans une phase plutôt difficile et cruciale. Ceci sans parler des points évoqués ci-dessus. Nous vous demandons donc de faire le nécessaire pour valoriser les outils mis à disposition des membres bureaux ou individuels et du public afin d'utiliser les cotisations à bon escient (voir propositions ci-dessus).

s i a

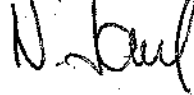
Code d'honneur

Suite à notre courriel (voir en annexe) nous serions très heureux de connaître vos réflexions à ce sujet.

Nous vous prions de prendre ces remarques constructivement car une association professionnelle ne peut être parfaite. Mais la SIA représente tout de même plus de 9 millions de chiffre d'affaire annuel ce qui devrait permettre de mettre en place des moyens lui permettant d'éviter ou de réagir rapidement aux problèmes mis en évidence ci-dessus.

Dans l'attente de vos réponses et encore mieux de vos actions, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les membres de la direction, nos meilleures salutations.

Pour le comité



N. Jouval
Secrétaire



E. Opan
Président

schweizerischer
ingenieur- und
architektenverein

société suisse
des ingénieurs
et des architectes

società svizzera
degli ingegneri
e degli architetti

swiss society
of engineers
and architects

Annexes :

- Courrier de B. Matthey au sujet des normes et calculs
- Dossier SIA 103
- Courriel concernant le Z des RPH
- Courriel concernant le code d'honneur du

Lettre mise sur le site de la SIA NE